

CHRONIQUE ASSURANCE

Robert Boucher

*Directeur, services de la Prévention et de l'Indemnisation
La Mutuelle des municipalités du Québec*

Perfectionnement en milieu municipal : la MMQ propose une offre toujours plus riche

Les lois, les règlements et les politiques provinciales ayant des incidences sur les compétences municipales évoluent constamment. Par ailleurs, les particuliers, davantage informés et conscients des recours à leur disposition, sont plus nombreux à vouloir s'adresser aux tribunaux lorsqu'ils estiment avoir été lésés. Dans ce contexte, les intervenants municipaux doivent connaître à fond la réglementation qu'ils mettent en application. Cela est d'autant plus vrai pour les officiers en bâtiment et en environnement; une seule erreur commise dans le cadre de l'émission d'un permis peut mettre en jeu des sommes plus considérables.

L'actualisation des compétences, ou plus simplement la formation continue, est aujourd'hui une nécessité pour les élus, les dirigeants, les officiers et tous les autres intervenants municipaux. La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a toujours accordé une grande importance à cet aspect, qui compte parmi les éléments distinctifs de son offre globale de produits et services. Elle y consacre d'ailleurs une partie de son budget annuel, en offrant

elle-même plusieurs cours et en subventionnant une partie des frais d'inscription de ses membres-sociétaires à certaines formations offertes par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

Le pivot de l'offre : les ateliers de perfectionnement

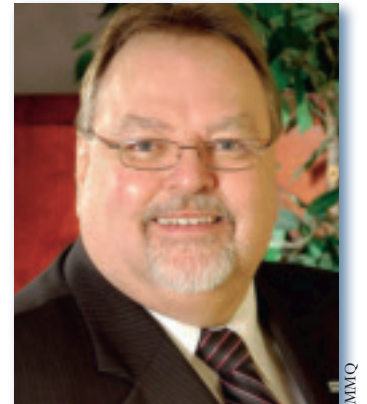
Au centre de l'offre de formation de la MMQ se trouvent les ateliers de perfectionnement auxquels ont accès gratuitement ses membres-sociétaires. (Consulter le www.mutuellemmq.com pour plus de détails.)

Ces ateliers, au nombre de cinq, sont offerts à plusieurs reprises durant l'année un peu partout en province. Ce ne sont pas ce qu'on pourrait appeler des «cours pour débutant». Les ateliers de la MMQ sont pour ainsi dire complémentaires aux cours de base donnés par la FQM et menant à l'obtention du diplôme d'officier municipal en bâtiment et en environnement. La MMQ les a mis au point afin d'aider ses membres-sociétaires à consolider leurs connaissances des règlements touchant la protection de l'en-

vironnement, entre autres, ceux qui concernent l'évacuation et le traitement des eaux usées et le captage de l'eau souterraine. Animés par un spécialiste et orientés vers la pratique, ils ont été conçus à partir de situations réelles. Une foule de points techniques y sont abordés. Y prendre part, c'est une occasion d'approfondir une multitude de cas inspirés de la «vraie vie».

Un nouveau terrain à défricher : le sport et le loisir

En 2008, en réponse aux attentes exprimées par ses membres-sociétaires, la MMQ a mis sur pied deux nouveaux ateliers portant sur la sécurité dans les parcs et sur les terrains de jeu. La MMQ compte parmi ses rangs un conseiller en prévention spécialisé dans ce domaine. Au cours de ses échanges avec les membres-sociétaires, ce conseiller a pu observer les besoins du monde municipal en matière de gestion des risques liés à la pratique des sports et à l'organisation des loisirs. À titre d'exemple, bien que les municipalités aient accès à des outils techniques (guides, fiches, règlements,



M. Robert Boucher

etc.) indiquant comment assurer la sécurité sur leurs aires de jeu, elles se demandent souvent comment intégrer les mesures recommandées à leurs procédures d'entretien et d'inspection habituelles. D'autre part, face à la popularité croissante de certains sports, le soccer par exemple, et à leur désir d'offrir un milieu de vie stimulant, les municipalités sont parfois amenées à accélérer la mise en place de certaines installations. L'empressement ou le besoin d'assistance ne doit cependant pas occulter la nécessité de fournir des sites et de l'équipement entièrement sécuritaires. Ces cas parmi tant d'autres mettent en lumière la pertinence d'offrir de la formation en matière de sport et de loisirs. Un créneau que la MMQ entend continuer à développer.

La conférence Web pour un meilleur accès

La MMQ a organisé une conférence Web à titre d'expérience pilote au cours de

2008. Plus d'une cinquantaine de participants provenant de diverses régions du Québec y ont participé. Ce nombre l'a convaincu d'exploiter davantage ce mode de diffusion afin de rendre son offre de perfectionnement encore plus accessible. Ainsi, en 2009, quatre ateliers de perfectionnement seront offerts gratuitement sous la forme de conférences Web, en collaboration avec la FQM. Les sujets abordés dans ces ateliers ont été choisis en lien avec le moment de l'année où ils sont prévus. Celui du printemps portait sur la gestion des risques associés à la tenue de fêtes populaires, de festivals et d'autres types d'événements.

Le perfectionnement sur mesure

Les occasions de perfectionnement offertes par la MMQ ne se limitent pas aux ateliers qu'elle programme annuellement. Lorsque des membres-sociétaires se regroupent pour lui en faire la demande, la MMQ conçoit des ateliers sur mesure afin de répondre à leurs besoins particuliers.

De plus, la MMQ choisit parfois elle-même de mettre sur pied un atelier sur un sujet spécifique lorsqu'elle juge qu'une telle initiative pourrait aider les membres-sociétaires d'une région donnée à mieux gérer un risque en particulier.

Congrès et colloques

Parce qu'elle appartient à quelque 930 municipalités, MRC et régies intermunicipales, la MMQ se fait un devoir d'être présente à la plupart des événements qui rassemblent les élus et les dirigeants municipaux. Qu'il s'agisse de congrès ou de colloques, ces événements constituent pour elle une autre occasion d'exercer sa mission en contribuant au perfectionnement du monde municipal. Depuis sa création, en 2003, la MMQ a animé une vingtaine d'ateliers dans le cadre de tels événements. Et cela se poursuit! La MMQ compte multiplier ce type d'interventions dans le futur.

Branchée sur les besoins

La MMQ propose une offre de perfectionnement de plus en plus riche à ses membres-sociétaires. Au fil des ans, ses solides résultats lui ont permis de se doter de ressources et de moyens pour aller au-delà des visites de prévention et multiplier les volets de son programme de prévention. Grâce à ce programme, pierre d'assise de son approche, et à son partenariat avec la FQM, elle est à même de cerner les besoins les plus urgents et ainsi de demeurer branchée sur les préoccupations du monde municipal.

**Une équipe expérimentée
Des solutions adaptées
à vos besoins!**



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
AVOCATS

Groupe
MUNICIPAL
ENVIRONNEMENT
EXPROPRIATION



M^{re} André Lemay, M^{re} Yves Boudreau, M^{re} Pierre Laurin,
M^{re} Caroline Pelchat, M^{re} Claude Jean,
M^{re} Nireille Lemay, M^{re} Patrick Beauchemin et M^{re} Myriam Asselin.

Iberville Un
1195, av. Lavigerie, bureau 200
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone: (418) 658-9966
Télécopieur: (418) 656-6766
avocats@tremblaybois.qc.ca
www.tremblaybois.qc.ca